



Le bulletin d'information du Conseil Municipal de Bussang

Imprimé par nos soins- Alain VINEL Directeur de la publication

N° 8 JUIN 2009

BUSS'Info est sur <http://bussang.mairie.com>

EDITO : : Retour à la normale

Après la démission de Guy HANS, déclaré élu par décision de justice en remplacement de Gérard LAURENT, il nous a fallu revoir l'organisation de notre Conseil Municipal et mettre en place de nouvelles délégations. Nous nous serions bien passé de cet épisode juridique et de ses dégâts collatéraux. A présent, nous sommes à nouveau en ordre de marche pour réaliser les projets pour lesquels nous avons été élus.

Dans ce nouveau numéro de BUSS'info, une large place est consacrée à la saison estivale du Théâtre du Peuple et au projet de festival des peuples porté par l'Association « IDEAL 88 ». Après le remarquable succès de l'été dernier, le public devrait revenir nombreux cette année car le programme proposé par le Théâtre est tout à fait séduisant. Quant au projet de festival, nous espérons que le succès sera également au rendez-vous de cette première édition.

Je voudrais revenir sur l'inauguration du nouveau monument du 3^{ème} RTA qui a eu lieu, Place de la Mouline, dans le prolongement de la rue de la gare, le 7 Mai dernier. Le déplacement de ce monument est la première réalisation importante de notre mandat. Initié de longue date, ce projet qui a coûté 10555 €, a été remarquablement conduit par Gérard LAURENT avec la contribution des Services Communaux. Le nouvel emplacement a fait l'objet d'une large concertation de toutes les personnes concernées, les associations patriotiques en particulier, le concours du CAUE (Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement) à également été requis. Cette concertation exemplaire a permis d'obtenir un large consensus et de lever les dernières réticences toujours présentes sur des dossiers aussi sensibles. Nous adopterons la même démarche pour les prochains chantiers, la rénovation de la place de la Mairie notamment.

Une centaine de convives se sont retrouvés le 24 mai dernier pour le traditionnel repas des anciens. L'ambiance fût conviviale et même festive avec, pour la première fois, la participation d'une animation musicale.

Je voudrais aussi saluer l'initiative de Liliane BONNET, Conseillère Municipale Déléguée, qui se propose d'assurer une permanence en Mairie, pour accueillir et conseiller les personnes en grande difficulté, fragilisées par la crise. Les modalités de cette permanence vous sont précisées ci-après.

Les conseillers municipaux se joignent à moi pour vous souhaiter un bel été et de bonnes vacances. Rendez-vous en septembre pour un nouveau numéro de BUSS'info .

Votre Maire,
Alain VINEL

Bussang, juin 2009



INVITATION*

Chères bussenettes, chers bussenets,

Comme vous le savez, le Théâtre du Peuple a vibré, l'été dernier, d'une façon exceptionnelle : le cabaret a permis de donner un air de fête à nos soirées d'août et la *férocité* villageoise a rencontré un succès historique. 27 600 entrées ont été enregistrées en cet été 2008.

Cette année, notre intention est de vous surprendre de nouveau et de vous enchanter.

L'après midi, nous allons donner un spectacle historique (Pottecher en fit plusieurs dont *La passion de Jeanne d'Arc*). Notre pièce *Un cœur mangé* traitera du temps des croisades et prendra plaisir à raconter la chevalerie, le choc entre l'Occident et l'Orient, le souffle mystique de cette épopée sanglante. Avec des chevaliers, des femmes délaissées dans leur château, des hordes de gueux fanatisés et le massacre des grandes cités d'Orient. Une fresque aussi effrayante que fascinante.

Le soir, nous vous offrons un nouveau cabaret, *Gilles* où s'enchaîneront numéros et images avec des acteurs et des acrobates divers qui sauront vous émerveiller. Les artistes que nous invitons sont d'étonnants saltimbanques et donneront à ce spectacle l'aspect envoûtant que la nuit vosgienne réclame.

Comme tous les ans, vous êtes invités à voir ces spectacles lors de leur première représentation (le 11 juillet pour *Un cœur mangé* et le 5 août pour *Gilles* – Cabaret poétique).* De plus, avec la société des fêtes, nous souhaitons réitérer l'idée d'un **barbecue des voisins**. Cette fois-ci le banquet aura lieu dans le parc du théâtre, samedi 18 juillet au soir, à partir de 19h. Le principe reste le même : chacun apporte de quoi manger. Les barbecues vous attendent et tout le monde dîne ensemble.

Je veux aussi profiter de cette lettre pour vous inviter à revivre ce que beaucoup d'entre vous ont déjà expérimenté dans le passé : **fouler la scène du Théâtre du Peuple en tant que FIGURANTS**.

Nous acceptons tous ceux qui désirent tenter l'expérience, même pour une ou deux représentations seulement. Une petite répétition est nécessaire et c'est tout. Nul besoin de savoir jouer, tout sera très simple à accomplir. C'est le plaisir de participer à l'aventure qui compte. Le plaisir d'être présent sur cette scène qui vous est si chère. Groupe de soldats, horde de gueux, barons et baronnes, il y aura des rôles simples à investir. Alors, si cela interpelle en vous un souvenir ou un rêve non réalisé, n'hésitez pas à contacter Christophe Ribet : 06 74 99 66 82 ou par courriel : christopheribet@orange.fr.

Dans cette attente, je vous souhaite un magnifique été.

Vive Bussang et son théâtre !

Pierre Guillois

* Pour retirer vos places, merci de vous présenter à la billetterie avec cette invitation et un justificatif de domicile. S'il vous est impossible de venir pour les premières (11 juillet et 5 août), nous vous proposons le dimanche 19 juillet à 15h pour *Un cœur mangé* et le jeudi 13 août à 20h30 pour *Gilles* - Cabaret poétique.

INFORMATIONS GENERALES :

Recensement des orphelins de guerre et des pupilles de la nation

L'Association des Pupilles de la Nation des Vosges (APN 88) recherche les Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre, afin de les informer de leurs droits ouverts par deux décrets et les accompagner dans leurs démarches.

Le décret du 13 juillet 2000 concerne les enfants dont les parents, morts en déportation, ont été victimes « des persécutions antisémites ». Le décret du 27 juillet 2004 concerne les enfants dont les parents ont été victimes « d'actes de barbarie » au cours de la dernière guerre mondiale.

De plus, le Secrétariat d'Etat aux anciens combattants vient de lancer une étude visant à étendre les dispositions de ces décrets avec comme but d'aligner les droits de tous les Orphelins et Pupilles sur le décret de 2004.

Pour tous renseignements s'adresser à : **Jean-Paul KIRMANN, Association des Pupilles de la Nation des Vosges, 62 Ban Saint Dié 88 230 PLAINFAING, Tel 09 75 71 84 56**



Plan canicule 2009

Depuis Juin 2004, chaque département a l'obligation d'élaborer un plan de gestion de la canicule destiné à prévenir et lutter contre les conséquences sanitaires d'un tel événement.

C'est dans ce cadre qu'un registre nominatif est mis en place à la Mairie, afin de recenser les personnes fragiles et isolées. Ce registre confidentiel ne sera communiqué qu'à la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales, en cas de déclenchement du plan d'alerte.

Pour être inscrites sur ce registre, les personnes concernées doivent s'adresser à la Mairie afin de préciser leur nom, adresse et coordonnées téléphoniques.



Enquête INSEE

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (Insee) va réaliser ces prochaines semaines une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages. Cette enquête porte sur 12000 logements en Lorraine dont certains se situent sur notre Commune.

Les personnes qui occupent ces logements seront interrogées par une enquêtrice Insee, munie d'une carte officielle et seront prévenues individuellement par lettre personnalisée envoyée au domicile. Les réponses fournies qui ne servent qu'à l'établissement de statistiques, resteront anonymes et confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation.



Le PASS'FONCIER

C'est un dispositif financier qui permet aux ménages à revenus modestes d'accéder à la propriété. Pour en bénéficier, il faut être primo accédant, acheter dans le neuf, et respecter les conditions de ressources. L'aide consentie est issue des conventions entre l'Etat, la caisse des dépôts et les collecteurs du 1% logement versé par les entreprises cotisantes.

Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à **Maisons d'en France 2, rue de Janny 88200 REMIREMONT ou par téléphone au 03.29.22.11.77**



Lutte contre l'escroquerie

Le ministère de l'intérieur conduit actuellement une campagne de lutte contre les escroqueries par affichage et dépliants à l'attention du grand public. Ces dépliants sont à votre disposition en Mairie. Vous y trouver une description des principales escroqueries dont on peut faire l'objet dans la vie courante ainsi que la manière de se protéger.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez appeler le **08.11.02.02.17**



URBANISME : *Pour éviter les problème de voisinage....*

Tous les printemps, avec le développement de la végétation, les plaintes de riverains se multiplient en Mairie pour cause de nuisances dues à la prolifération d'arbres, arbustes et plantations. L'occasion de rappeler les principales règles à respecter afin d'éviter tout problème de voisinage :

- à 2 mètres de la ligne séparative, les plantations ne doivent pas dépasser 2 mètres de hauteur
- seule la hauteur intrinsèque est à considérer, indépendamment du relief des lieux
- les autres plantations doivent se trouver à plus de 50 centimètres de la ligne séparative
- des arbres de toutes espèces peuvent être plantés en espalier, de chaque côté d'un mur séparatif sans contrainte de distance, mais ils ne pourront dépasser la crête du mur
- les propriétaires riverains d'un chemin rural ont l'obligation de couper les branches et racines qui avancent sur l'emprise du chemin afin de sauvegarder la sûreté, la commodité du passage et la conservation du chemin. Les haies doivent donc être élaguées à l'aplomb des limites du chemin
- Les travaux d'élagages peuvent être effectués d'office par la Commune, aux frais du propriétaire, après mise en demeure restée sans résultat
- Monsieur le Maire, dans le cadre des pouvoirs de police qu'il détient, peut imposer, aux riverains des voies, l'élagage ou l'abattage des arbres mettant en cause la sécurité sur les voies publiques communales
- Tout propriétaire a le droit de couper racines, ronces et branches d'arbres qui avancent sur sa propriété
- fondé sur la notion de trouble de voisinage, l'abattage d'arbres plantés à distance légale peut exceptionnellement être ordonné

Toutes ces dispositions sont énoncées dans l'article 671 et les suivants du code civil ainsi que dans le code général des collectivités territoriales.



LA VIE ASSOCIATIVE (suite) : Les clubs de ski de fond

Deux clubs de ski de fond coexistent en haute vallée de la Moselle :

- ◆ Le HVSN (Hautes Vosges Ski Nordique) pour les enfants âgés de 7 à 12 ans.

Le foyer HVSN compte une cinquantaine d'inscrits actuellement. Il organise des entraînements dès l'automne, les samedis avec au programme des sorties vélo, du VTT, du tir à la carabine, des randonnées et des jeux en salle. L'hiver les entraînements de ski ont lieu les samedis et les mercredis. La cotisation de 35 € comprend la licence, l'assurance, le prêt de matériel, la tenue, l'encadrement par des moniteurs fédéraux et la participation aux compétitions.

Le responsable est Mr Michel MAI, 8 Rue du SEU 88160 LE MENIL, Tél : 03 29 25 20 59

- ◆ Le HMSN (Haute Moselle Ski Nordique) pour tous à partir de 13 ans.

Pour le club HMSN les entraînements débutent dès Mai. Il organise des stages de préparation aux compétitions en été et en hiver. On peut rappeler que cette année, les résultats sportifs sont particulièrement flatteurs avec un double champion du monde ainsi que deux champions de France en fond.

Le responsable est Mr Michel REMY, 42 Rue des BREUCHES 88160 RAMONCHAMP, Tél : 03 29 25 15 61

Le foyer et le club participent aussi aux sorties organisées par les enseignants de l'éducation nationale.



SOCIAL : Une permanence en Mairie pour les personnes en difficulté

A partir de septembre, Madame Liliane BONNET accueillera, en Mairie, les personnes rencontrant des difficultés et désirant se faire aider sur le plan social.

Cette permanence aura lieu tous les premiers mercredis de chaque mois, de 10h à midi.

La prise de rendez-vous est assurée par la Mairie.

Au-delà de l'écoute dont ces personnes ont souvent besoin, son objectif est de faire le lien avec les services sociaux et les associations caritatives.



BUSS'Inf

Le Festival des Peuples porté par l'Association IDEAL 88

Cette association a pour but unique de créer et de développer des activités culturelles et artistiques au sein de la ville de BUSSANG qui viendront s'ajouter au programme déjà existant, en rassemblant les associations et les forces vives de la commune et des alentours, actrices et représentantes de la dynamique locale.

13 Associations adhérentes à ce jour :

- Comité de Jumelage Bussang/La Turballe
- La Bussenette
- Hautes Vosges Ski Nordique (HVSN)
- Haute Moselle Ski Nordique (HMSN)
- Union Sportive de Bussang
- Recré "Vivre et Créer à la Montagne"
- Association du Théâtre du Peuple
- Société des Fêtes
- Tennis de Table Club Bussang-St Maurice
- Club Vosgien
- Société de Pêche
- Les Bûcherons en fête
- Harmonie Bussang/St Maurice

Des subventions ont été attribuées pour des manifestations d'associations (Fête de la musique, film « l'Harmonie Sauvage », Fête villageoise, Saint Nicolas....) et un concert commun a été mis en place le 15 novembre 2008 au Casino à l'initiative de HVSN et HMSN : « Antoine GARRIDO et ses musiciens » qui ont interprété avec brio les répertoires de Brel et Reggiani.

Depuis septembre 2008, l'association travaille d'arrache-pied à la mise en place du Festival des peuples qui se déroulera les 11, 12 et 13 septembre 2009.

11
12
13
2009

SEPT

FESTIVAL
des
Peuples

BUSSANG

Pour son premier festival, IDEAL 88 met en effervescence le monde de l'art, de la culture et des traditions.

« Peuples réveillez-vous !
Peuples montrez vos richesses ... »

Dans ce village tissé, métissé pour l'occasion, par tous les peuples issus de notre région et d'ailleurs. Venez participer à cette fête multi-culturelle.

Instantanés privilégiés,
Nouvelles rencontres,
Espaces de découvertes,
D'expressions artistiques,
Saveurs et sonorités exotiques,
Scènes colorées,

Des dizaines de manifestations
et un événement majeur par jour
au PROGRAMME ...

LES PORTES DU FESTIVAL
sont grandes ouvertes...

- Pour découvrir **librement** les exposants et les animations extérieures (dont chapiteau, podium, théâtre de verdure),
- Le **Bracelet** donne accès aux animations en salle, (10 € pour chaque journée),
- Les **tickets d'entrée** permettent d'assister aux concerts en soirée.
- Découvrez également nos **packs** (voir tarifs)

Les **BUS** du FESTIVAL
vous emmèneront pour un
voyage qui éveillera
vos sens...

Espace Jeunesse :
pour une participation modique,
une équipe d'animateurs prend
en charge les 3-12 ans

avec la participation des Francas des Vosges

les francas
L'ÉCOLE DE LA NATURE

BUSSANG



BUSSENETTES, BUSSENETS

Vous n'êtes pas sans avoir entendu parler
du **Festival des peuples de Bussang...**

Voici quelques informations à son sujet.

L'association IDEAL 88, fédérant les associations de Bussang

met en place le 1^{er} festival des peuples
les 11, 12 et 13 septembre 2009.

Ce sera :

- Un village de chapiteaux où les multiples associations pourront présenter leur culture, leur mode de vie par le biais d'expositions, d'expressions artistiques, dégustations gastronomiques, artisanat...
- Des scènes ouvertes en divers lieux accueillant des groupes musicaux, folkloriques, théâtraux, chorégraphiques....
- Des stands commerciaux ou informatifs dans le thème (artisanat du monde, ONG...).

Ce qui est prévu au **programme** :

→ Vendredi 11 septembre	Concert à l'église Concert sous chapiteau	<i>Alte Voce (polyphonie corse)</i> <i>Orange Bud (punkcore technology)</i>
→ Samedi 12 septembre	Concert au Casino (Salle Ménestrel)	<i>Z'est de swing et La Contrabanda</i> <i>(Swing manouche) / (Salsa)</i>
→ Samedi 12 septembre Et	Spectacles en continu Et	Musiques, Contes, Théâtre... <i>(salle Ménestrel et salle des fêtes)</i>
→ Dimanche 13 septembre	Animations en extérieur	Mime, Folklore, Clown.... <i>(Chapiteau, petit théâtre, podium, rue.)</i>

Vous pouvez avoir de plus amples renseignements quand au programme sur le site : www.festivaldespeuples.com

La mise en place d'un tel projet nécessite de multiples compétences. Chacun de nous est riche de quelque chose et ce savoir faire mis au service du festival ne peut que lui être bénéfique.

Que vous soyez curieux ou intéressé, n'hésitez pas à nous Contacter ou à rejoindre les équipes déjà à l'œuvre.

Mail : festivalbussang@orange.fr

Programmation, Secrétariat	Jocelyne HUCHETTE	03 29 61 50 90
Coordination (Présidente IDEAL88)	Sylviane GROSJEAN	06 80 30 16 03
Contact Presse, Relations publiques	Michaël GRIESSER	06 78 43 47 66

